

# Consultation populaire sur le CETA:

Les soussigné-e-s, résident-e-s de la Région wallonne, demandent au Gouvernement et Parlement wallons de mettre en place tous les dispositifs nécessaires en application de l'article 39bis de la Constitution afin d'organiser une consultation populaire wallonne sur la question suivante:

« Le parlement wallon doit-il voter, oui ou non, l'assentiment au Traité CETA: l'accord de commerce et d'investissement entre le Canada et l'UE ? »

NOM	/	ADR. OFF.	/DATE NAISS /	SIGNATURE
1.....				
2.....				
3.....				
4.....				
5.....				
6.....				
7.....				
8.....				
9.....				
10.....				
11.....				
12.....				
13.....				
14.....				
15.....				

Premier requérant et retour : Christian Wiertz, vice président du MIG, 4851 Sippenaeken (Plombières) Rue de Beusdael 81 [wiertz@skynet.be](mailto:wiertz@skynet.be)